



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2019**

N° DEL 2019.05.15/082

Thème : URBANISME 2

**Objet : Transfert
d'office de la voie Serre
Paix dans le domaine
public communal.**

Convocation :

Date : 07/05/2019

Affichage : 07/05/2019

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 20

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 30

Le **mercredi 15 mai 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

GUÉRIN Nicole donne pouvoir à FABRE Mireille;
DUFOUR Maurice donne pouvoir à PETELET Renée;
AIGUIER Yvon donne pouvoir à MARCHELLO Marie;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à GUIGLI Catherine;
BRUNET Pascale donne pouvoir à JALADE Jacques;
CIUPPA Marcel donne pouvoir à DAERDEN Francine;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno;
BREUIL Marc donne pouvoir à GRYZKA Romain;

Absents excusés :

GUÉRIN Nicole, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Rapporteur : Aurélie POYAU

Vu le code de l'urbanisme notamment son article L318-3 ;

Vu la délibération n° 1984-03-02/990 en date du 2 mars 1984 portant résultats de l'enquête publique relative au classement de la voie du Serre Paix dans le domaine public ;

Vu le courrier du Maire en date du 20 avril 2018 à l'attention des propriétaires du lotissement Serre Paix ;

Vu l'état des lieux et les plans d'alignement établis par le géomètre expert ;

Vu la délibération du 04/04/2018 portant « Travaux aménagement de la rue du Serre Paix - demande de subventions » ;

PRÉAMBULE :

La rue du Serre Paix a été construite dans les années 1970 dans le cadre d'un premier lotissement créé à cette époque. Elle constitue, avec l'impasse des Sorbiers et la place des 4 Vents, la voirie de ce premier lotissement.

La voie principale de Serre Paix a fait l'objet d'un classement d'office dans le domaine public communal en application de la délibération du 2 mars 1984 visée par la sous-préfecture de Briançon en date du 16 mars 1984.

Par un courrier, en date du 20 avril 2018, adressé à l'ensemble des copropriétaires du lotissement Serre Paix, la Commune de Briançon a rappelé le caractère exécutoire de la délibération citée ci-avant et a affirmé ses engagements de réaliser les travaux nécessaires à la remise en état de la voie.

Considérant que les plans d'alignement de la voie Serre-Paix, annexés à la présente, ont été établis par Monsieur DUCHATEL, géomètre-expert, dans le cadre de la procédure de classement d'office de la voie dans le domaine public.

Considérant que les travaux d'aménagement de la voie Serre-Paix ont été réalisés en novembre 2018.

Considérant que la présente délibération vient compléter la délibération du 2 mars 1984 portant résultats de l'enquête publique relative au classement de la voie Serre-Paix dans le domaine public, afin de satisfaire aux conditions de forme et de fond exigées par la réglementation (décret du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière).

Considérant qu'une annexe récapitulant le périmètre des voies cédées et les propriétaires concernés, établie par Maître Laurent AGUILAR, notaire à l'office notarial Bonnes-Aguilar sis 11, avenue du Général de Gaulle 05100 Briançon, est jointe à la présente.

Considérant que la présente délibération portant transfert d'office de la voie Serre-Paix au profit de la Commune de Briançon et ses annexes revêtent le caractère d'un titre de propriété en application des dispositions de l'article 318-3 du code de l'urbanisme et seront publiées à la Conservation des Hypothèques.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Ceci exposé, après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'approuver l'acquisition, à titre gratuit, des emprises de la voie Serre-Paix, telles qu'elles figurent aux plans d'alignement ci-annexés et de prendre en charge les réseaux situés sous cette même voie ;
- De valider le transfert d'office de la voie Serre Paix dans le domaine public en application des dispositions de l'article 318-3 du code de l'urbanisme ;
- De valider les termes des annexes jointes à la présente ; -
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

URBANISME 2 DEL 2019.05.15/082

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

Signature numérique de Eric DUBOIS
Le 22/05/2019 17:17:08



CONSEIL MUNICIPAL DU 15/05/2019
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION
URBANISME 2 N° DEL 2019.05.15/082

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION
PORTANT TRANSFERT D'OFFICE DE
LA VOIE SERRE-PAIX DANS LE
DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Exposé préalable :

Le lotissement dénommé « SERRE PAIX » sis à BRIANÇON (05100) a été autorisé par arrêté préfectoral en date du 20 août 1974, publié au bureau des hypothèques de GAP les 5 septembre et 1er octobre 1974, volume 3554, numéro 4.

L'ensemble des pièces constitutives a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François CHAVANNE, lors notaire à BRIANÇON (Hautes-Alpes), suivant acte reçu le 27 octobre 1975, publié au bureau des hypothèques de GAP le 2 février 1976, volume 3882, numéro 9.

Ce lotissement a fait l'objet d'un arrêté préfectoral modificatif en date du 7 juillet 1976 publié au bureau des hypothèques de GAP le 10 septembre 1976, volume 4033, numéro 37.

Le cahier des charges du lotissement précise ce qui suit :

« Le lotissement se décompose comme suit en trois parties :

-41 lots numérotées de 1 à 41 à usage d'habitation familiale pour résidences secondaires ou principales, et deux lots supplémentaires numérotées 41 et 43 à usage de garages individuelles.

-partie non constructible affectée à l'usage de chemin d'accès, voirie, délaissés, qui aura une surface de 87 ares.

-partie non constructible affectée à usage d'espace vert collectif, qui aura une surface de 26 ares.

[...]

Article 17-Voies projetées :

Il sera établi, conformément aux plans ci-annexés, une voie principale de huit mètres de largeur de plateforme, avec chaussée bitumée de six mètres de large et d'une longueur totale d'environ 680m, mesurée sur les axes.

Trois voies secondaires partiront de cette voie principale pour desservir un certain nombre de lots :

-à l'ouest du lotissement : une voie de 4 mètres de largeur de plate forme et d'une longueur d'environ 30m, desservira les lots n°28 et 35 et le terrain situé à l'Ouest hors lotissement.

-au sud-ouest du lotissement : une voie de 5 mètres de largeur de plate forme et d'une longueur d'environ 70m, desservira les lots n °36, 37, 38, 39, 40 et se terminera par une placette de retournement.

-au sud-est du lotissement : une voie de 5 mètres de largeur de plate forme et d'une longueur d'environ 50m, desservira les lots n°3, 4, 5, 6, 9 ; et se terminera par une placette de retournement.

[...]

Article 20-Propriété du sol, des voies et espaces libres :

Le sol des voies appartient indivisément aux acquéreurs de chaque lot, à titre d'accessoires de ceux-ci, et chacun en proportion de la superficie de son propre lot, soit en autant de millièmes que son lot comportera de mètres carrés.

Le droit de propriété des acquéreurs sur le sol des voies, parkings, et espaces libres cessera le jour où la Commune de BRIANCON les aura classés comme voies publiques.

[...]

Article 23-Classement des voies par la Commune de BRIANCON :

Lorsque la Commune de BRIANCON aura décidé de classer les voies projetées comme voies publiques, tout propriétaire d'un lot devra abandonner gratuitement la propriété de ces voies, à la Commune, à la condition que celle-ci prenne à sa charge les dépenses d'entretien de viabilité et autres, relatives à ces voies. »

Il est rappelé les dispositions de l'article L318-3 du code de l'urbanisme :

« La propriété des voies privées ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations et dans des zones d'activités ou commerciales peut, après enquête publique ouverte par l'autorité exécutive de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale et réalisée conformément aux dispositions du code des relations entre le public et l'administration, être transférée d'office sans indemnité dans le domaine public de la commune sur le territoire de laquelle ces voies sont situées.

La décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés.

Cette décision est prise par délibération du conseil municipal. Si un propriétaire intéressé a fait connaître son opposition, cette décision est prise par arrêté du représentant de l'Etat dans le département, à la demande de la commune.

L'acte portant classement d'office comporte également approbation d'un plan d'alignement dans lequel l'assiette des voies publiques est limitée aux emprises effectivement livrées à la circulation publique.

Lorsque l'entretien des voies ainsi transférées entraînera pour la commune une charge excédant ses capacités financières, une subvention pourra lui être allouée suivant les formes de la procédure prévue à l'article 248 du code de l'administration communale. »

Une enquête publique portant sur le transfert des voiries du lotissement du SERRE-PAIX a eu lieu en date du xxxxxx ainsi qu'il résulte d'une délibération du Conseil municipal en date en date du 2 mars 1984.

Pour les besoins de la publicité foncière, il est rappelé ce qui suit :

Désignation des propriétaires :

Monsieur Patrick Jean Louis JAVELLE, employé, et Madame Brigitte Marie Victorine LYONNET, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 29, rue du Serre paix.
Monsieur est né à SAINTE-COLOMBE (69560) le 18 janvier 1960,
Madame est née à SAINT-ETIENNE (42000) le 28 février 1960.
Mariés à la mairie de LA RICAMARIE le 3 octobre 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Georges Antoine Marcelin HERMITTE, retraité, et Madame Denise Georgette Mélanie ABRARD, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 9 rue du serre paix.
Monsieur est né à MARSEILLE (13000) le 23 juillet 1934,
Madame est née à MARSEILLE (13000) le 24 décembre 1941
Mariés à la mairie de MARSEILLE (13000) le 1^{er} juin 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Gérard Marie François POUZOULET, retraité, et Madame Jeanine Marie Rose MASCOU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 2 Place des Quatre Vents.
Monsieur est né à CASTELNAU-DE-GUERS (34120) le 10 juin 1933,
Madame est née à CASTELNAU-DE-GUERS (34120) le 9 mars 1939.
Mariés à la mairie de CASTELNAU-DE-GUERS (34120) le 21 octobre 1958 sous le régime de la communauté de biens meubles à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Patrick ALBERT, Directeur d'établissement médico-social, et Madame Brigitte Marie Hélène MEREL, Directrice d'établissement médico-social, demeurant ensemble à ASPREMONT (06790 Alpes-Maritimes) 8 Place Léandre Astraudo.
Nés
Monsieur Patrick ALBERT à ROYAN (17200 Charente-Maritime) le 27 février 1957.
Madame Brigitte MEREL à PITHIVIERS (45300 Loiret) le 14 novembre 1955.
Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de NICE (06000 Alpes-Maritimes) le 31 mai 1987.
Ce régime non modifié.
De nationalité française.
Ayant la qualité de 'Résidents' au sens de la réglementation fiscale.

Mademoiselle Cécilia Iris GIACOMINO, professeur des écoles, demeurant à BRIANCON (Hautes-Alpes) 18 le Serre Paix, célibataire.
Née à BRIANCON (Hautes-Alpes) le 5 septembre 1990.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

Partenaire de Monsieur Anthony Francis Jean ROCHAS, aux termes d'un pacte civil de solidarité enregistré, le 17 décembre 2014, et mentionné en marge de son acte de naissance le 19 décembre 2014.

Monsieur Pierre Albert GIACOMINO, cadre infirmier à la retraite, veuf, non remarié, de Madame Ghislaine Ginette MERLE, demeurant à VAL DES PRES (Hautes-Alpes) Hameau du Rosier - "L'Alpaga".

Né à BRIANCON (Hautes-Alpes) le 7 août 1956.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Monsieur Germain Louis Maurice JULLIEN, retraité, et Madame Michèle Marie Andrée PREBOST, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100), 3 Place des Quatre Vents, Le Serre Paix.

Monsieur est né à ALES (30100) le 21 novembre 1939,

Madame est née à SAINT-CYR-SUR-MER (83270) le 28 janvier 1942.

Mariés à la mairie de SAINT-CYR-SUR-MER (83270) le 21 mars 1964 sous le régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage reçu préalablement à leur union par Maître CHAVANNE, notaire à BRIANCON (05100), le 29 février 1964.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jean-Claude Robert MATHURIN, retraité, et Madame Madeleine LEFEVRE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES (28220) 28 Bois de Sercottes.

Monsieur est né à MONDOUBLEAU (41170) le 10 février 1940,

Madame est née à PARIS (75014) le 18 mars 1942.

Mariés à la mairie de POISLAY (41270) le 21 juillet 1962 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes d'un contrat de mariage reçu préalablement à leur union par Maître CHAUVET, notaire à MONDOUBLEAU (41170), le 21 juillet 1962.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Hugues Jules Germain POTTIER, vétérinaire, et Madame Nelly Suzanne FLAMEIN, institutrice, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 4 Impasse des Sorbiers.

Monsieur est né à BERGUES (59380) le 14 avril 1957,

Madame est née à ROSENDAEL (59510) le 25 août 1957.

Mariés à la mairie de BERGUES (59380) le 31 janvier 1981 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes d'un contrat de mariage reçu préalablement à leur union par Maître COURTIN, notaire à FRUGES (62130), le 28 janvier 1981.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

La Société dénommée SCI D.H.P, société civile immobilière, au capital de 244.000 euros, ayant son siège social à BRIANCON (05100), Quartier du Serre Paix, lotissement LE SERRE

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

PAIX, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 442 272 076.

Monsieur David Jean COLOMBAN, assistant de vol, demeurant à PUY-SAINT-VINCENT (05290) clot du rouzel.

Né à BRIANCON (05100) le 24 juin 1976.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Sophie Michele ENGILBERGE, hôtelière, demeurant à PUY-SAINT-VINCENT (05290) clot du rouzel.

Née à BRIANCON (05100) le 31 juillet 1977.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Antoine Guy Marie FRANC, employé, demeurant à BLUFFY (74290) 294 route du Col de Bluffy.

Né à AIX EN PROVENCE (13100) le 5 avril 1985.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jérôme Bernard Marie FRANC, employé, demeurant à BOURDEAU (73370) Champ des Seris.

Né à SAINTE FOY LES LYON (69110) le 5 avril 1980.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Patrice Jacques Daniel FRANC, employé, demeurant à PONT DE L'ISERE (26600) 6 avenue des Cevennes, 2 Impasse des Chênes.

Né à SAINTE FOY LES LYON (69110) le 6 novembre 1976.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Sébastien Pierre Régis FRANC, employé, demeurant à BORDEAUX (33000) 26 Cité Mouneyra.

Né à SAINTE FOY LES LYON (69110) le 10 septembre 1974.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Thierry Hervé Alexandre FRANC, employé, demeurant à SAINTE FOY LES LYON (69110) 63 boulevard des Provinces.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Né à SAINTE FOY LES LYON (69110) le 19 septembre 1973.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Franck Roger DELAMARRE, retraité, et Madame Geneviève Marie Thérèse ROCHETEAU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 22 rue du serre paix.

Monsieur est né à LA ROCHELLE (17000) le 21 octobre 1932,
Madame est née à AYTRE (17440) le 9 mai 1934..
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

La Société dénommée ABAR, société civile immobilière, ayant son siège social à RISOUL (05600), Les Fourniers, au capital de 10.000 euros, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 791713332.

Monsieur Loïc Emile NAEGELEN, agent de maîtrise-chargé de projet, et Madame Caroline Aline Katy RECUSATI, aide-soignante, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 6 Impasse des Sorbiers.

Monsieur est né à PARIS 11^{ème} (75011) le 20 décembre 1979,
Madame est née à MARSEILLE (13000) le 23 juin 1979.
Mariés à la mairie de BRIANCON (05100) le 26 avril 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Gérard Michel Antoine BONHOMME, CRS retraité, et Madame Odile Marie RENSON, juriste retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 5 Impasse des Sorbiers.

Monsieur est né à PAMIERS (09100) le 29 septembre 1948,
Madame est née à GARCHES (92380) le 17 juillet 1951.
Mariés à la mairie de BRIANCON (05100) le 11 décembre 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Fabien Lionel BONHOMME, directeur commercial, époux de Madame Laure Odile LALUC, demeurant à THOLLON LES MEMISES (74500) Lajoux.

Né à BRIANCON (05100) le 7 octobre 1974.
Mariés à la mairie de CARNAC (56340) le 26 août 2000 ; actuellement sous régime de la séparation de biens suivant changement de régime matrimonial reçu par Maître FUMEX, notaire à EVIAN LES BAINS.
e nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Nicolas Loïc BONHOMME, moniteur de ski et canoë kayak, époux de Madame Isabelle FAURE, demeurant à BRIANCON (05100), 35 rue du Serre Paix.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Né à PAMIERS (09100) le 30 novembre 1976.
Mariés à la mairie de CERVIERES (05100) le 27 septembre 2008 sous régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu par Maître MARCHIONI-PETRUCCELLI, notaire à BRIANCON, le 6 août 2008.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Aurélien Simon Guillaume BONHOMME, employé, demeurant à BRIANCON (05100) 5 Impasse des sorbiers.
Né à BRIANCON (05100) le 17 octobre 1986.
Célibataire.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marie Catherine BERAL, retraitée, épouse de Monsieur Mustapha NAGHI, demeurant à BRIANCON (05100) 51 rue du Serre Paix.
Née à PARIS 16^{ème} (75016) le 20 avril 1945.
Mariés à la mairie de BRIANCON (05100) le 29 janvier 1986 ; actuellement sous régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu par Maître ACHIN, notaire à BRIANCON le 22 janvier 1986.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Aimée Pierrette Gabrielle ARBAUD, retraitée, demeurant à BRIANCON (05100) 44 rue du Serre Paix.
Née à PEYROLLES EN PROVENCE (13860) le 13 mars 1932.
Célibataire.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Francine Renée BOURCART, retraitée, veuve de Monsieur Jean Claude Georges MORPAIN, demeurant à BRIANCON (05100) 36 rue du Serre Paix.
Née à MULHOUSE (68100) le 23 mars 1937.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Antoine Jean César MORPAIN, employé, époux de Madame Malika ZAID, demeurant à CONTAMINE-SARZIN (74270) 52 Impasse du Vuache.
Né à PARIS 14^{ème} (75014) le 8 mai 1962.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marianne Claire Juliette MORPAIN, employée, épouse de Monsieur Eric CONNAT, demeurant à MARSEILLE (13008), 286 avenue de Mazargues.
Née à MAISONS-LAFFITTE (78600) le 11 avril 1970.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Nadine Simone Joséphine MORPAIN, employée, épouse de Monsieur Renaud LIBERT, demeurant à MARSEILLE (13006), 14 rue Nau.
Née à VAULX EN VELIN (69256) le 14 décembre 1963.
De nationalité française.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Résident au sens de la réglementation fiscale.

La Société dénommée ABAR, société civile immobilière, ayant son siège social à RISOUL (05600), Les Fourniers, au capital de 10.000 euros, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 791713332.

Monsieur Gérard Joseph Roger JOONNEKINDT, retraité, et Madame Véronique Danielle Cornélie TOP, employée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 3 Impasse des Sorbiers.

Monsieur est né à MALO LES BAINS (59373) le 1^{er} janvier 1962,

Madame est née à COUDEKERQUE-BRANCHE (59210) le 22 décembre 1961.

Mariés à la mairie de COUDEKERQUE-BRANCHE (59210) le 7 août 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Robert Eugène Théophile MUREAU, retraité, et Madame Alice Bernadette THOMAS, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 2 Impasse des Sorbiers.

Monsieur est né à GOURNAY-LOIZE (79110) le 16 octobre 1937,

Madame est née à SAINTE PEZENNE (79000) le 11 janvier 1936.

Mariés à la mairie de LA ROCHENARD (79270) le 7 octobre 1961 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Marc Laurent Jacques GUIBERT, médecin, et Madame Sophia BENNASR, médecin, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 1 Impasse des Sorbiers.

Monsieur est né à PARIS 14^{ème} (75014) le 23 juillet 1956,

Madame est née à ANTONY (92160) le 4 octobre 1960.

Mariés à la mairie de PARIS 12^{ème} (75012) le 18 novembre 1995 sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu par Maître BOURGES, notaire à PARIS 8^{ème} le 9 novembre 1995.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Claude Marcel FRANCO, employé, demeurant à LA FARE-LES-OLIVIERS (13580) 70 chemin de Saint Eloi.

Né à EMBRUN (05200) le 16 novembre 1957.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marina Gabrielle SERTOUR, conseillère bancaire, demeurant à BRIANCON (05100) 28 rue du serre paix.

Née à BRIANCON (05100) le 16 octobre 1985.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Abdelghrani BOUNASLA, employé, demeurant à BRIANCON (05100) 28 rue du serre paix.

Né à BRIANCON (05100) le 13 avril 1980.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Raymond René Eugène LESTOURNELLE, retraité, demeurant à BRIANCON (05100), 4 Place des Quatre Vents.

Né à LYON 3^{ème} (69003) le 9 avril 1938.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Anne LESTOURNELLE, employée, épouse de Monsieur Thibault STERIN, demeurant à AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS (38112), Les Gaillardes.

Née à TOULON (83000) le 12 avril 1962.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Gautier LESTOURNELLE, employé, époux de Madame Chantal IVALDI, demeurant à CADOLIVE (13950), 2 Place du Four.

Né à TOULON (83000) le 8 août 1965.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Anna Dionisia BORZONE, retraitée, demeurant à GENOVA (ITALIE) VIA TANINI 104 A 3.

Née à GENOVA (ITALIE) le 31 mars 1935.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Italie.

Non résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Florent **VITALE**, retraité, et Madame Maria Santina **SPINA**, retraitée, demeurant à BRIANCON (05100) 30 rue du serre paix.

Nés savoir :

Monsieur à TURIN (ITALIE) le 2 février 1952.

Madame à L'ARGENTIERE LA BESSEE (05120) le 19 octobre 1958.

Monsieur de nationalité italienne.

Madame de nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Christopher O'LOUGHLIN, retraité, et Madame Valerie Jean WEARING, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à WORCESTERSHIRE W 10 1EL (ROYAUME-UNI) 16 CHERRY ORCHARD, PERSHORE.

Monsieur est né à BURY (ROYAUME-UNI) le 10 septembre 1952,

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Madame est née à LIVERPOOL (ROYAUME-UNI) le 17 décembre 1956.
Mariés à la mairie de HEREFORD (Royaume-Uni) le 29 octobre 1991 sous le régime de la séparation de biens à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité britannique.
Madame est de nationalité britannique.
Non résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Gilbert FAURE, gardien de refuge, et Madame Raymonde Françoise Clotilde BARNEOUD-ROUSSET, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 35 Lotissement le SERRE PAIX .

Monsieur est né à EYGLIERS (05600) le 25 décembre 1943,
Madame est née à L'ARGENTIERE LA BESSEE (05120) le 26 décembre 1946.
Mariés à la mairie de BRIANCON (05100) le 17 octobre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Alain Louis AUBERGIER, retraité, et Madame Jacqueline RODRIGUEZ, retraité, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 38 rue du serre paix.
Monsieur est né à MARSEILLE 13ÈME ARRONDISSEMENT (13013) le 30 mai 1935,
Madame est née à BIZERTE (TUNISIE) le 24 juin 1937.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jean Marie Augustin BESSON, retraité, et Madame Maryse ROUX, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 39 rue du Serre Paix .
Monsieur est né à CASABLANCA (MAROC) le 27 mai 1941,
Madame est née à HYERES (83400) le 23 octobre 1940.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Roberto FREGHERI, retraité, époux de Madame Rosina Domenica Marie MASSA, demeurant à VILLARBASSE 10090 TO (ITALIE) VIA ALLA FONTE 17 .
Né à GARIVATE (ITALIE) le 21 septembre 1944.
De nationalité italienne.
Non résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Christian ROLLAND, commerçant, et Madame Dominique Suzanne COTTET, secrétaire de direction , son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 41 rue du Serre Paix.
Monsieur est né à BRIANCON (05100) le 3 janvier 1966,
Madame est née à BRIANCON (05100) le 14 août 1964.
Mariés à la mairie de BRIANCON (05100) le 27 août 1989 sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu par Maître ACHIN notaire à BRIANCON le 10 mai 1989.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Monsieur Mohamed DRIR, médecin, et Madame Ghania DAHMANI, médecin, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 42 rue du Serre Paix.

Monsieur est né à ALGER (ALGERIE) le 16 août 1955,

Madame est née à ALGER (ALGERIE) le 7 mai 1955.

Mariés à la mairie de ALGER (ALGERIE) le 14 février 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Claude Louis AUDOYE, retraité, et Madame Michelle BRION, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 43 rue DU SERRE PAIX .

Monsieur est né à TOULON (83000) le 4 mars 1934,

Madame est née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 9 octobre 1938.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Eric Jacques AUDOYE, architecte, demeurant à L'ISLE ARNE (32270), Au Castanet.

Né à BRIANCON (05100), le 10 septembre 1964.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Soumis à un pacte civil de solidarité avec Madame Laurence JACQUENIER.

Monsieur Jean-Pierre Charles COMBET-FARNOUX, retraité, et Madame Sylvette Daniel Josette BERTRAND, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100) 45 rue du Serre Paix.

Monsieur est né à VOLONNE (04290) le 7 février 1949,

Madame est née à GAP (05000) le 14 avril 1954.

Mariés à la mairie de GAP (05000) le 20 août 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jérémie Daniel Roger COMBET-FARNOUX, ingénieur, demeurant à SAINT VALLIER (26240), 5 rue Anatole France.

Né à BRIANCON (05100), le 12 septembre 1984

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Lucille Justine Hélène COMBET-FARNOUX, sans profession, demeurant à BRIANCON (05100), 45 rue Serre du Paix.

Né à BRIANCON (05100), le 23 août 1993.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Claude Jean-Marie CHANUT, retraité, et Madame Marie Claude GENTHON, son épouse, demeurant ensemble à BOURG-LA-REINE (92340) 9 rue arnoux.

Monsieur est né à (ALGERIE) le 3 mars 1931,

Madame est née à CONSTANTINE (ALGERIE) le 25 février 1934.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Aristide Roberto D'URBANO, agent textile, et Madame Marie-José Jeanne PITORRE, ingénieur Météo France, son épouse, demeurant ensemble à BRIANCON (05100), 5 Place des Quatre Vents.

Monsieur est né à ARGENTEUIL (95100) le 8 novembre 1964.

Madame est née à LAON (02000) le 6 août 1959.

Mariés à la mairie de PARIS (75013) le 24 juin 1998 sous le régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage reçu préalablement à leur union par Maître Denis SALVES, notaire à PARIS (75013), le 3 juin 1998.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Fernand Joseph MATHIEU, retraité, et Madame Paule Marcelle Frédérique THOLOME, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LA MOTTE SERVOLEX (73290), 21 Résidence Ste-Anne.

Monsieur est né à CHAMBERY (73000) le 7 mai 1932.

Madame est née à GRENOBLE (38000) le 2 juillet 1930.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

La Société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU LOTISSEMENT DU SERRE-PAIX, société civile particulière au capital de 49.234,00 francs, non immatriculée au RCS, dont le siège social est à BRIANCON (05100), avenue du 159^{ème} RIA.

Madame Françoise Simone Cyprienne FANTON, retraitée, veuve de Monsieur Joseph GARAMBOIS, demeurant à BRIANCON (05100), 7 rue du Serre Paix.

Née à BRIANCON (05100), le 6 juin 1947.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marion GARAMBOIS, retraitée, épouse de Monsieur Christophe ALLIGIER, demeurant à GARDANNE (13120), 71 allée Auguste Renoir.

Née à BRIANCON (05100), le 15 mars 1977.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Sophie GARAMBOIS, salariée, épouse de Monsieur Raphael PUY, demeurant à BRIANCON (05100), Hameau de Pramorel, Champ de Blanc.

Née à BRIANCON (05100), le 20 septembre 1972.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Vincent GARAMBOIS, profession libérale, demeurant à BRIANCON (05100), 15a Chemin de Mas de Blais.

Née à BRIANCON (05100), le 30 septembre 1970.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Muriel Paulette Bernadette PONS, professeur d'école, épouse de Monsieur Jacques CAILLAUD, demeurant à VILLAR SAINT PANCRACE (05100), ZA La Tour, rue des Boutefeux.

Née à BRIANCON (05100), le 27 juillet 1966.

Mariée à la mairie de BRIANCON (05100) le 25 août 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Nathalie Michèle PONS, enseignante, demeurant à L'ALPE D'HUEZ (38750), A201 L'Azalée, Résidence Les Outaris.

Née à BRIANCON (05100), le 18 avril 1963.

Célibataire.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Bénéficiaire du transfert d'office :

La COMMUNE DE BRIANCON, département des Hautes-Alpes, BRIANCON cedex (05105 Hautes-Alpes) MAIRIE - Hôtel de Ville BP 18, identifiée sous le numéro SIREN 210 500 237.

Désignation des biens objets du transfert d'office

Sur la Commune de BRIANCON (Hautes-Alpes 05100), Quartier du Serre Paix, Diverses parcelles de terrain à usage de voirie figurant au cadastre de la manière suivante :

Section AK numéro 7 lieudit AV DU DAUPHINE pour 08 a 05 ca

Section AK numéro 83 lieudit AV DU DAUPHINE pour 02 a 00 ca

Section AK numéro 137 lieudit SERRE PAIX pour 07 a 16 ca

Section AK numéro 144 lieudit SERRE PAIX pour 00 a 04 ca

Une parcelle à prendre sur la parcelle cadastrée Section AK numéro 145 lieudit SERRE PAIX pour 00 a 25 ca (la parcelle mère étant d'une superficie totale de 64 ca ; la division cadastrale fera l'objet d'un document d'arpentage à établir par Monsieur DUCHATEL, géomètre-expert à BRIANCON)

Section AK numéro 148 lieudit SERRE PAIX pour 02 a 60 ca

Section AK numéro 152 lieudit SERRE PAIX pour 08 a 05 ca

Section AK numéro 153 lieudit SERRE PAIX pour 11 a 70 ca

Section AK numéro 161 lieudit SERRE PAIX pour 37 a 92 ca

Effet relatif

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 13 janvier 1976 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 10 mars 1976 volume 3912, numéro 18

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 28 juin 1976 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 23 août 1976 volume 4025, numéro 1

Donation-partage suivant acte reçu par Maître AMBROSI notaire à CHATEAUDUN le 22 avril 2011 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 21 juin 2011 volume 2011P, numéro 4846

Donation suivant acte reçu par Maître PERON notaire à L'ARGENTIERE LA BESSEE le 12 janvier 2011 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 10 février 2011 volume 2011P, numéro 1185.

Attestation immobilière suivant acte reçu par Maître AGOSTINO notaire à BRIANCON le 23 septembre 2016 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 3 octobre 2016 volume 2016P, numéro 6736.

Attestation immobilière suivant acte reçu par Maître AGOSTINO notaire à BRIANCON le 23 octobre 2017 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 3 novembre 2017 volume 2017P, numéro 7938.

Attestation immobilière suivant acte reçu par Maître AGOSTINO notaire à BRIANCON le 12 septembre 2018 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 19 septembre 2018 volume 2018P, numéro 7294.

Acquisition suivant acte reçu par Maître ACHIN notaire à BRIANCON le 20 mai 2009 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 3 juin 2009 volume 2009P, numéro 3704

Acquisition suivant acte reçu par Maître ACHIN notaire à BRIANCON le 28 mars 2013 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP.

Donation suivant acte reçu par Maître Laurent AGUILAR notaire à BRIANCON le 18 janvier 2017 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PACE notaire à GUILLESTRE le 15 décembre 1999 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 30 mars 2000 volume 2000P, numéro 290.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PETRUCCELLI notaire à BRIANCON le 10 juin 1977 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 10 août 1977 volume 4301, numéro 34

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 6 mai 1987 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 16 juillet 1987 volume 7540, numéro 28.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 6 novembre 1975 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 2 février 1976 volume 3883, numéro 1.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 25 novembre 1975 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 2 février 1976 volume 3883, numéro 3.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 24 novembre 1975 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 28 avril 1976 volume 3883, numéro 4.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PACE notaire à GUILLESTRE le 19 novembre 2003 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 24

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

décembre 2003 volume 2003P, numéro 10641.

Acquisition suivant acte reçu par Maître AUDIFFRED notaire à BRIANCON le 24 juin 2010 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 6 juillet 2010 volume 2010P, numéro 4981.

Attestation immobilière suivant acte reçu par Maître ACHIN notaire à BRIANCON le 30 janvier 1998 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 24 février 1998 volume 1998P, numéro 1686.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 6 juillet 1982 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 13 août 1982 volume 6119, numéro 2.

Donation-partage suivant acte reçu par Maître MARTIN notaire à GAP le 25 octobre 2014 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 20 novembre 2014 volume 2014P, numéro 8092.

Acte rectificatif suivant acte reçu par Maître AUDIFFRED notaire à BRIANCON le 24 juin 2010 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 6 juillet 2010 volume 2010P, numéro 4979.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 7 août 1985 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 24 septembre 1985 volume 7074, numéro 8.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 7 juillet 1980 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 5 septembre 1980 volume 5334, numéro 14.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 1^{er} décembre 1975 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 2 février 1976 volume 3883, numéro 9.

Acte rectificatif suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 1^{er} décembre 1976 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 16 mars 1977 volume 4135, numéro 19.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PETRUCCELLI notaire à BRIANCON le 2 mai 2002 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 12 juin 2002 volume 2002P, numéro 4387.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARCHIONI notaire à BRIANCON le 28 novembre 2001 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 8 janvier 2002 volume 2002P, numéro 100.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARCHIONI notaire à BRIANCON le 15 septembre 2016 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PETRUCCELLI notaire à BRIANCON le 28 juillet 2003 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Acquisition suivant acte reçu par Maître AUDIFFRED notaire à BRIANCON le 9 décembre 2013 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 23 décembre 2013 volume 2013P, numéro 8972.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARCHIONI notaire à BRIANCON le 20 septembre 2007 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP.

Acquisition suivant acte reçu par Maître ACHIN notaire à BRIANCON le 19 juillet 1994 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARCHIONI notaire à BRIANCON le 2 juillet 2014 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP.

Partage suivant acte reçu par Maître BOYER notaire à TOULON le 22 mai 2015 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 15 juin 2015 volume 2015P, numéro 4227.

Acquisition suivant acte reçu par Maître ACHIN notaire à BRIANCON le 9 juillet 1993 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 9 août 1993 volume 1993P, numéro 5580.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le xxxx dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 1^{er} juillet 1993 volume 1993P, numéro 4513.

Acquisition suivant acte reçu par Maître BOTALLA-GAMBETTA notaire à L'ARGENTIERE LA BESSEE le 28 mars 2017 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 18 avril 2017 volume 2017P, numéro 2823.

Acquisition suivant acte reçu par Maître FICI notaire à L'ARGENTIERE LA BESSEE le 27 avril 2016 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 23 mai 2016 volume 2016P, numéro 3483.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 8 mars 1976 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 6 mai 1976 volume 3954, numéro 13.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 5 août 1976 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 13 septembre 1976 volume 4035, numéro 5.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 7 juillet 1980 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 5 septembre 1980 volume 5334, numéro 14.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 29 décembre 1978 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 21 février 1979 volume 4776, numéro 7.

Donation suivant acte reçu par Maître CLAVEL notaire à ORANGE le 22 février 1983 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 20 avril 1983 volume 6395, numéro 6.

AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 17 janvier 1978 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 14 mars 1978 volume 4486, numéro 15.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 31 août 1976 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 6 octobre 1976 volume 4053, numéro 17.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 14 mai 1979 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 5 juillet 1979 volume 4890, numéro 16.

Acquisition suivant acte reçu par Maître CHAVANNE notaire à BRIANCON le 28 février 1992 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 2 avril 1992 volume 1992P, numéro 2226.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LAVOCAT notaire à BRIANCON le 18 octobre 1976 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 2 décembre 1976 volume 4103, numéro 1.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PETRUCCELLI notaire à BRIANCON le 29 novembre 1985 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de GAP le 15 janvier 1986 volume 7157, numéro 5.

EVALUATION

Pour les besoins de la publicité foncière, les parcelles objets du transfert d'office sont évaluées à vingt euros le m² (20 €/m²).

PROPRIÉTÉ - JOUISSANCE

La commune est propriétaire du **BIEN** à compter de ce jour et en aura la jouissance à compter du même jour.

CONDITION

La commune prend les parcelles dans l'état où elles se trouvent actuellement.

FISCALITÉ

Le présent acte donne lieu à la perception de la contribution de sécurité immobilière. Il est dispensé de la taxe de publicité foncière en vertu de l'article 1042 du Code général des impôts.

PUBLICITÉ FONCIÈRE

En application des articles 28 et 32 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955, l'acte de transfert sera publié au service de la publicité foncière compétent de la manière et dans les délais prévus aux articles 33 et 34 du décret précité.

Fait à
Le

AK 113

AK 153

AR Prefecture
 006 06640237-20190515-20190515082 DE
 Reçu le 21/05/2019

AK 114

AK 153

AK 88

Canal

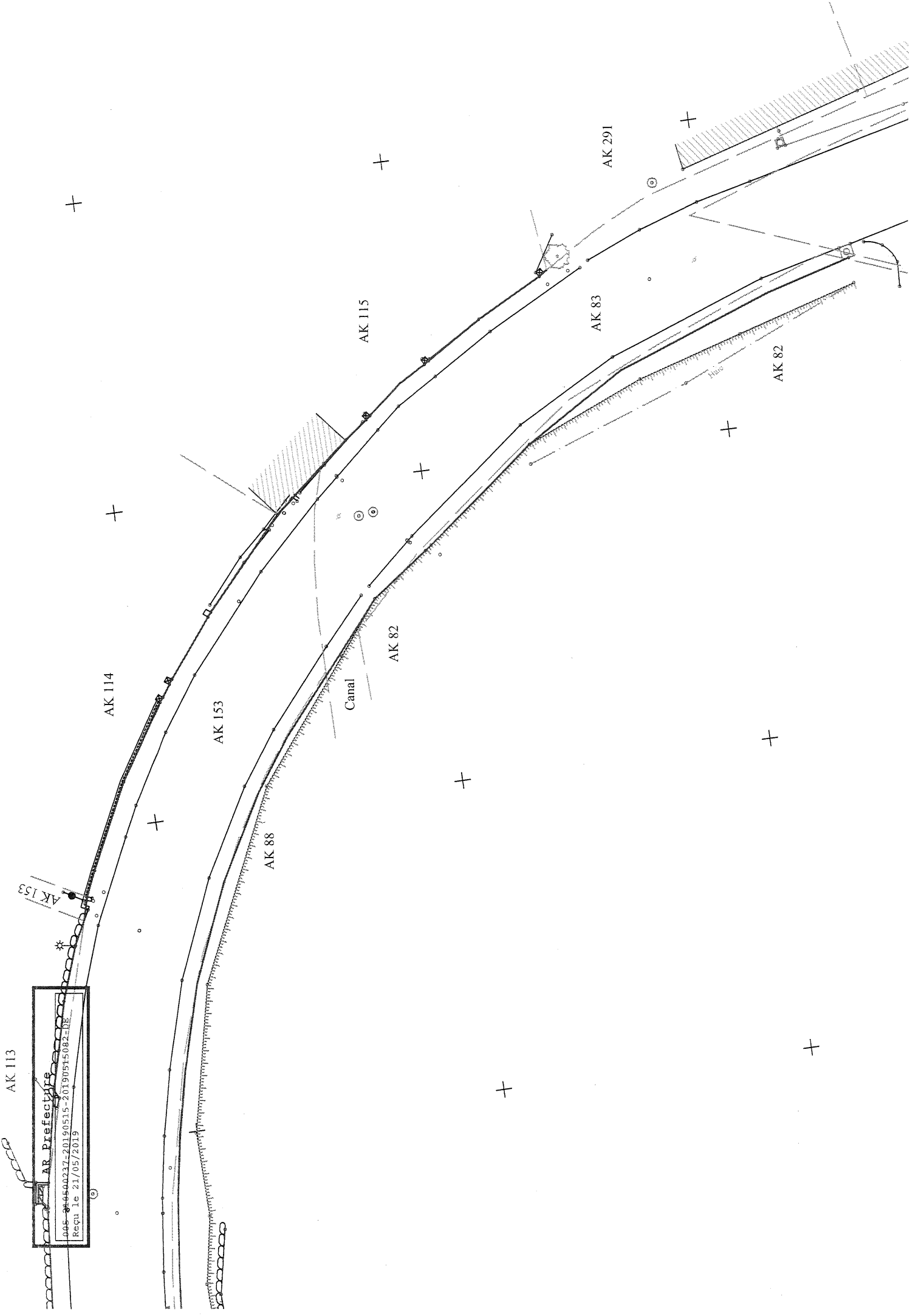
AK 82

AK 115

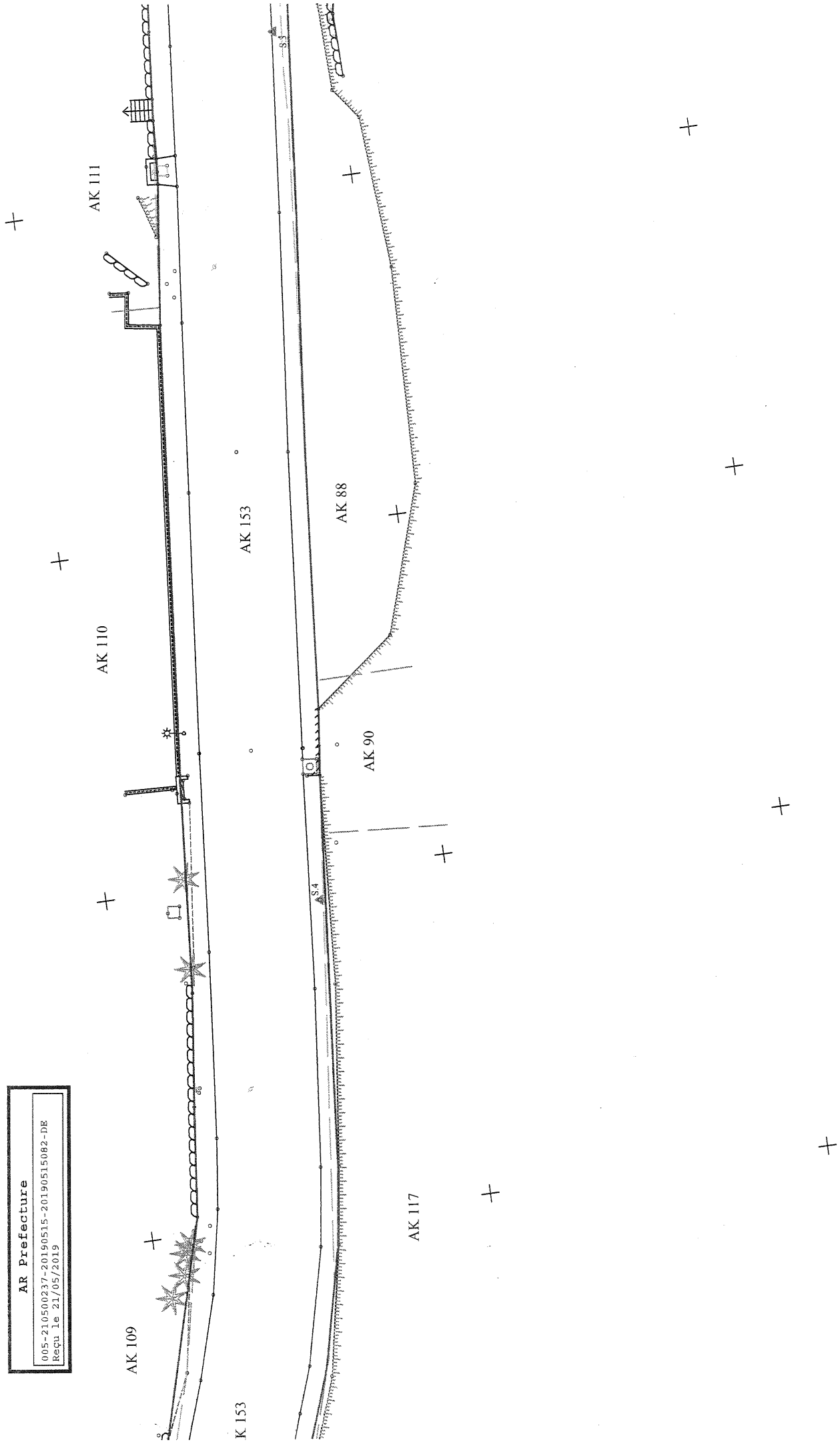
AK 83

AK 291

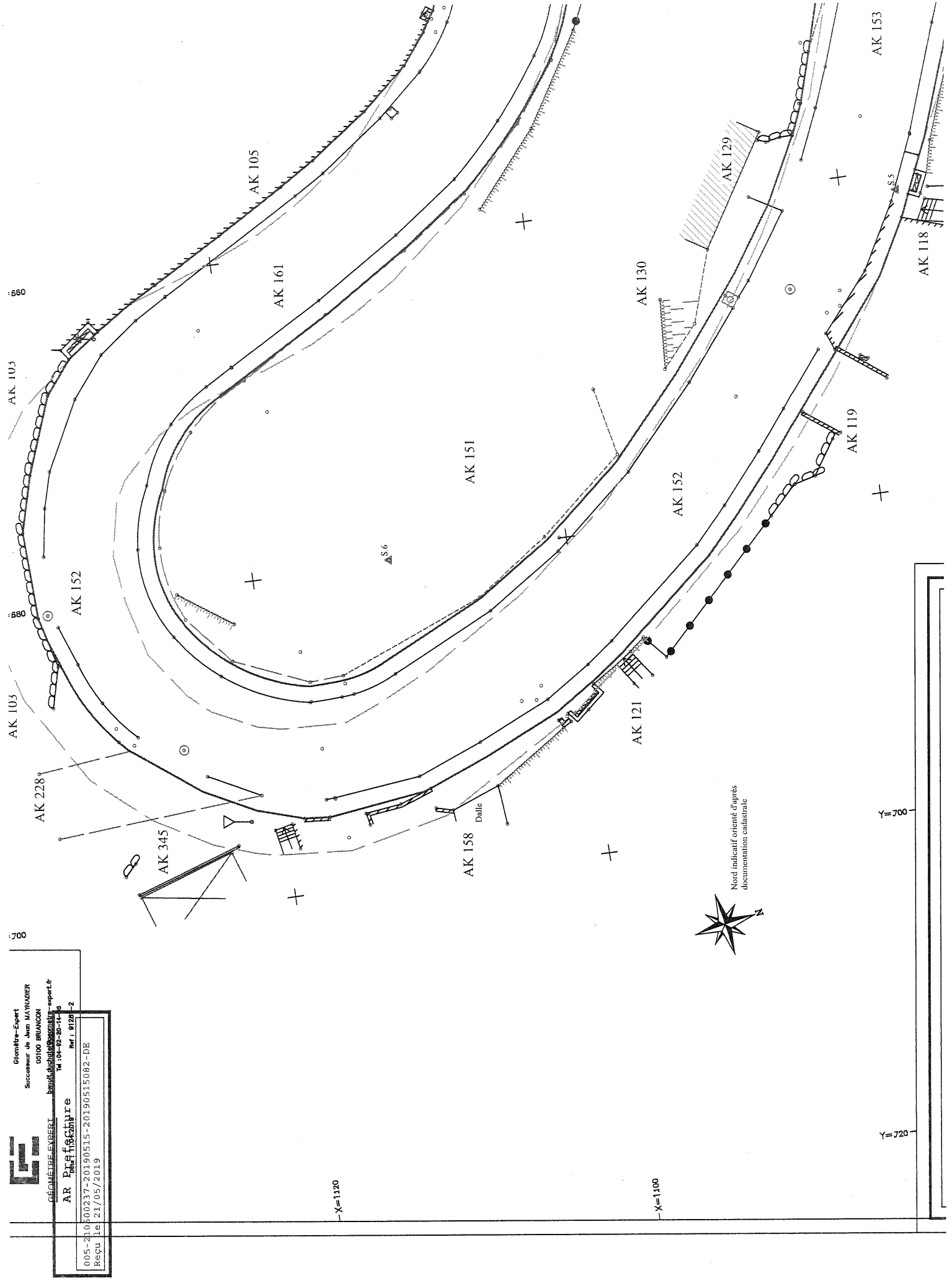
AK 82



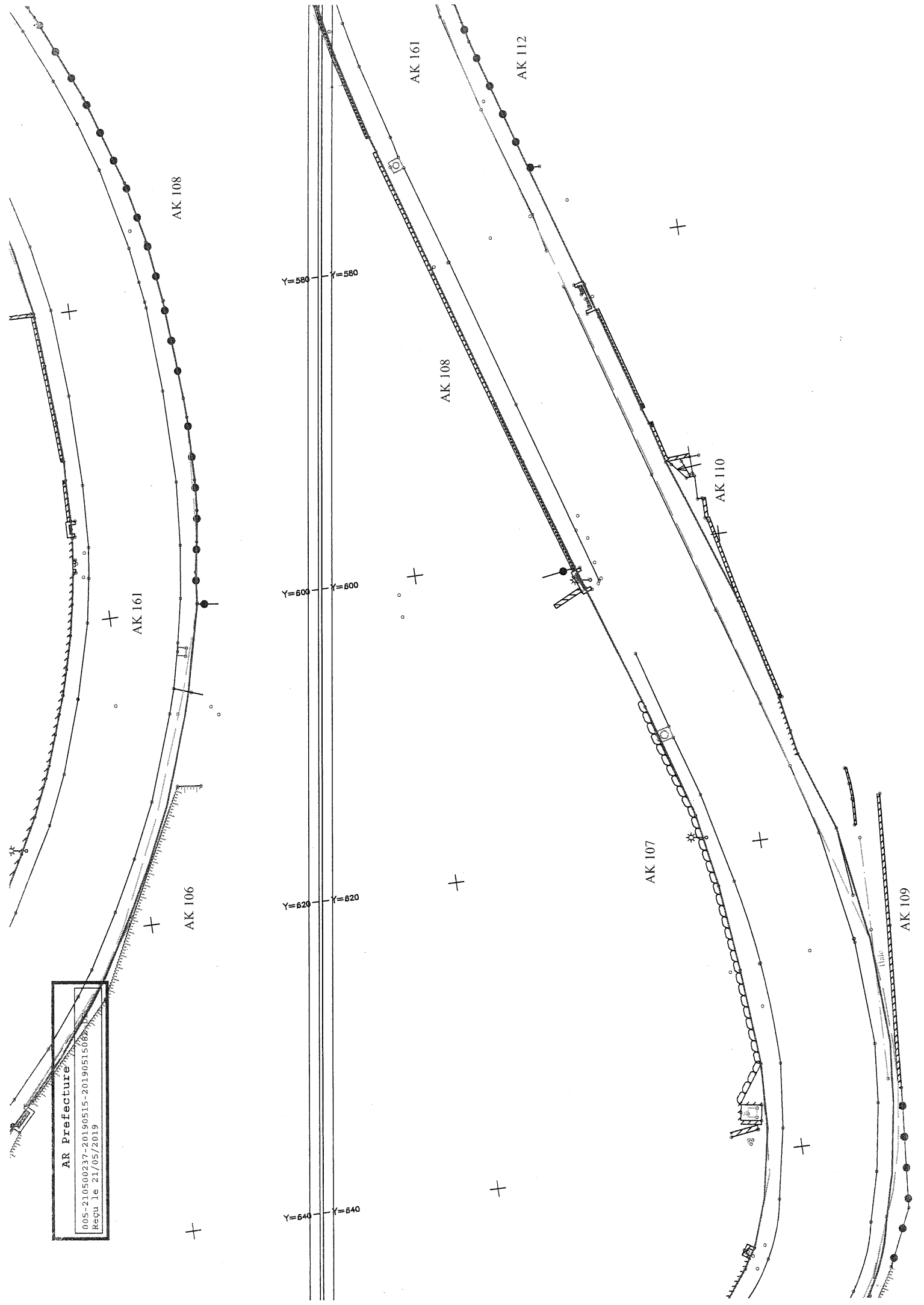
AR Prefecture
005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019



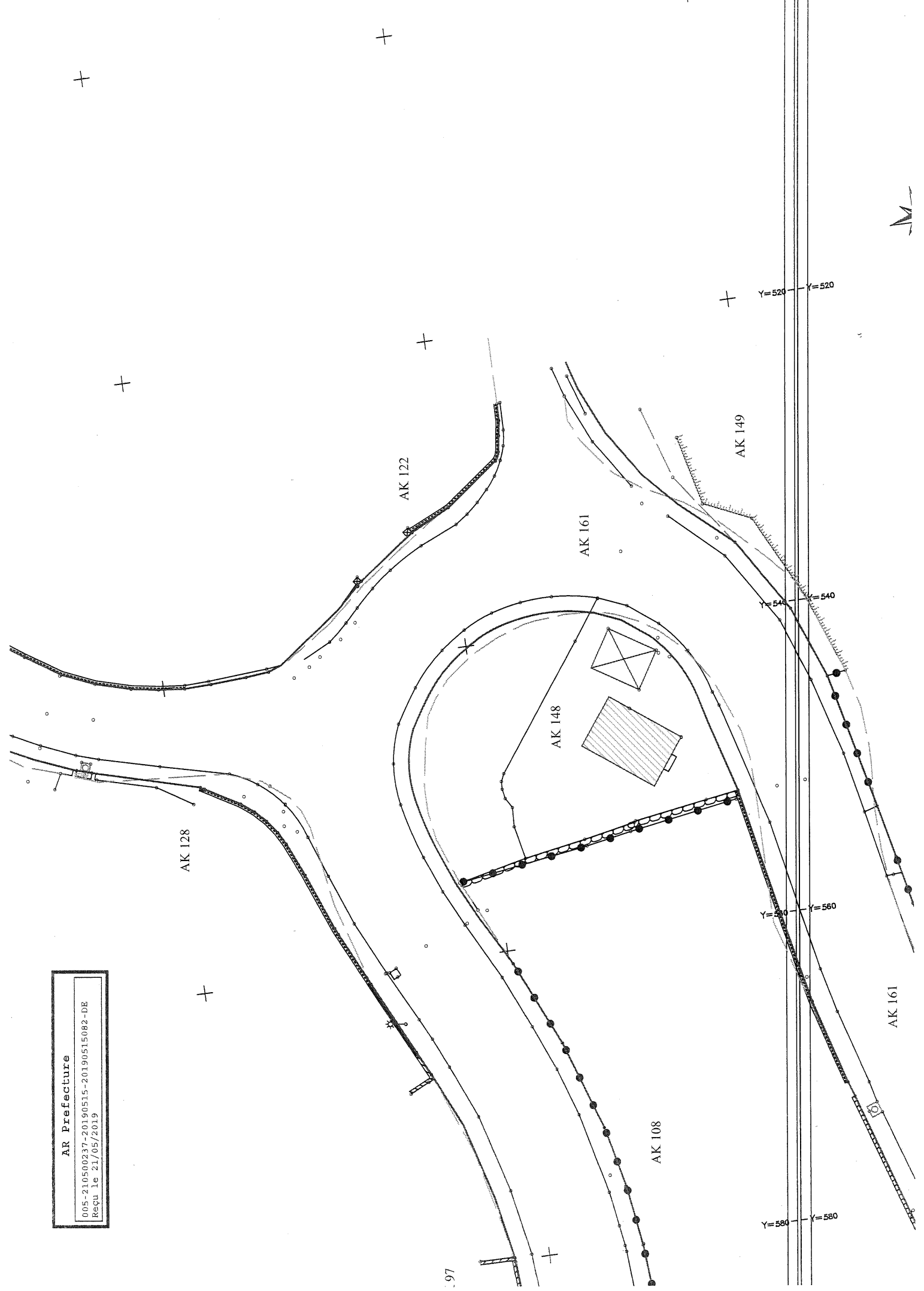
Géomètre-Expert
 Successeur de Jean MAYNAUDIER
 05100 BRUNANCON
 04 78 48 48 48
 Fax 04 78 30 11 45
 www.gis-expert.fr
 Ref : 0120 - 2
AR P
 Plan de situation
 005-210-00237-20190515-20190515-082-DE
 Reçu le 21/05/2019



AR Prefecture
005-210500237-20190515-20190515082
Reçu le 21/05/2019

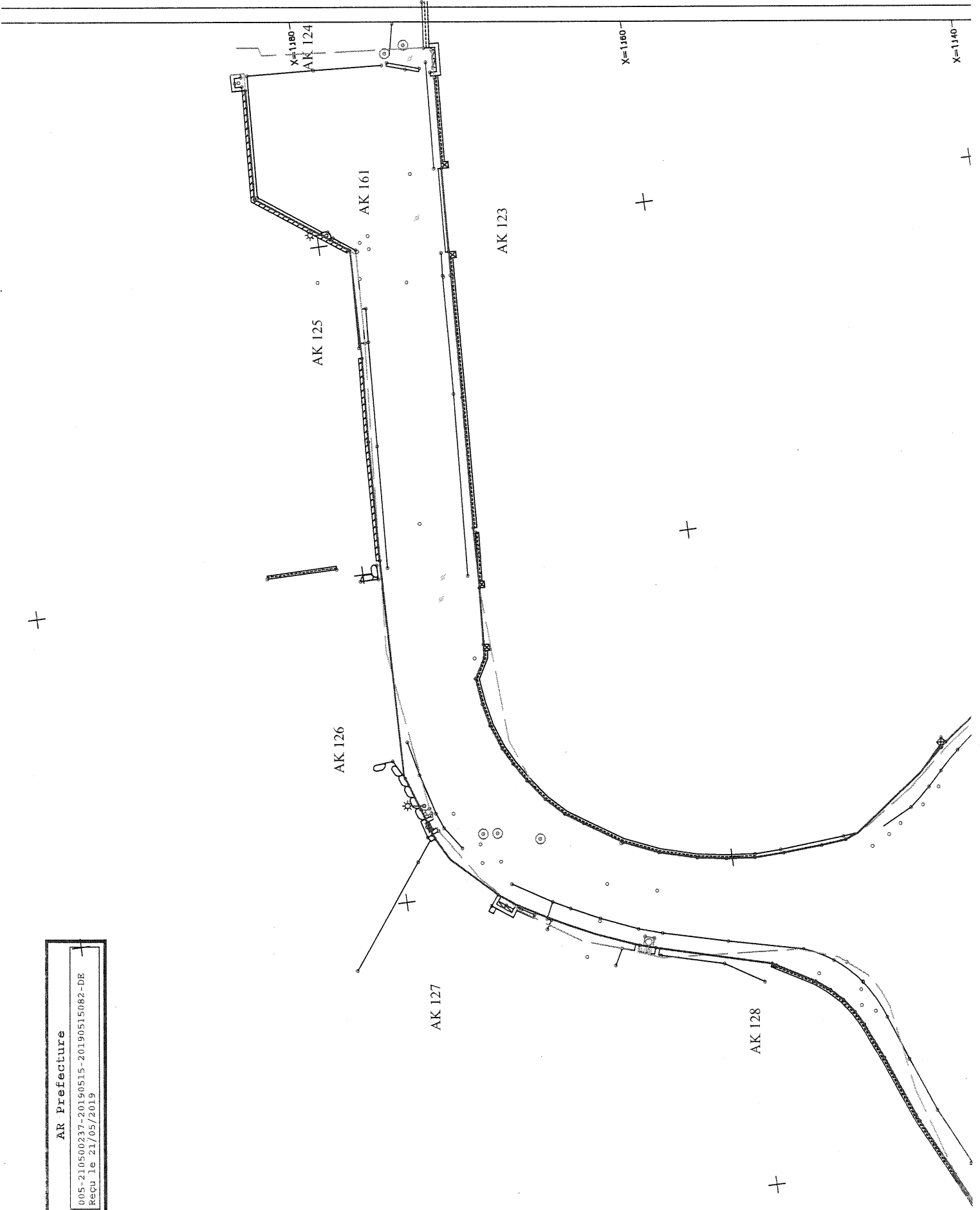


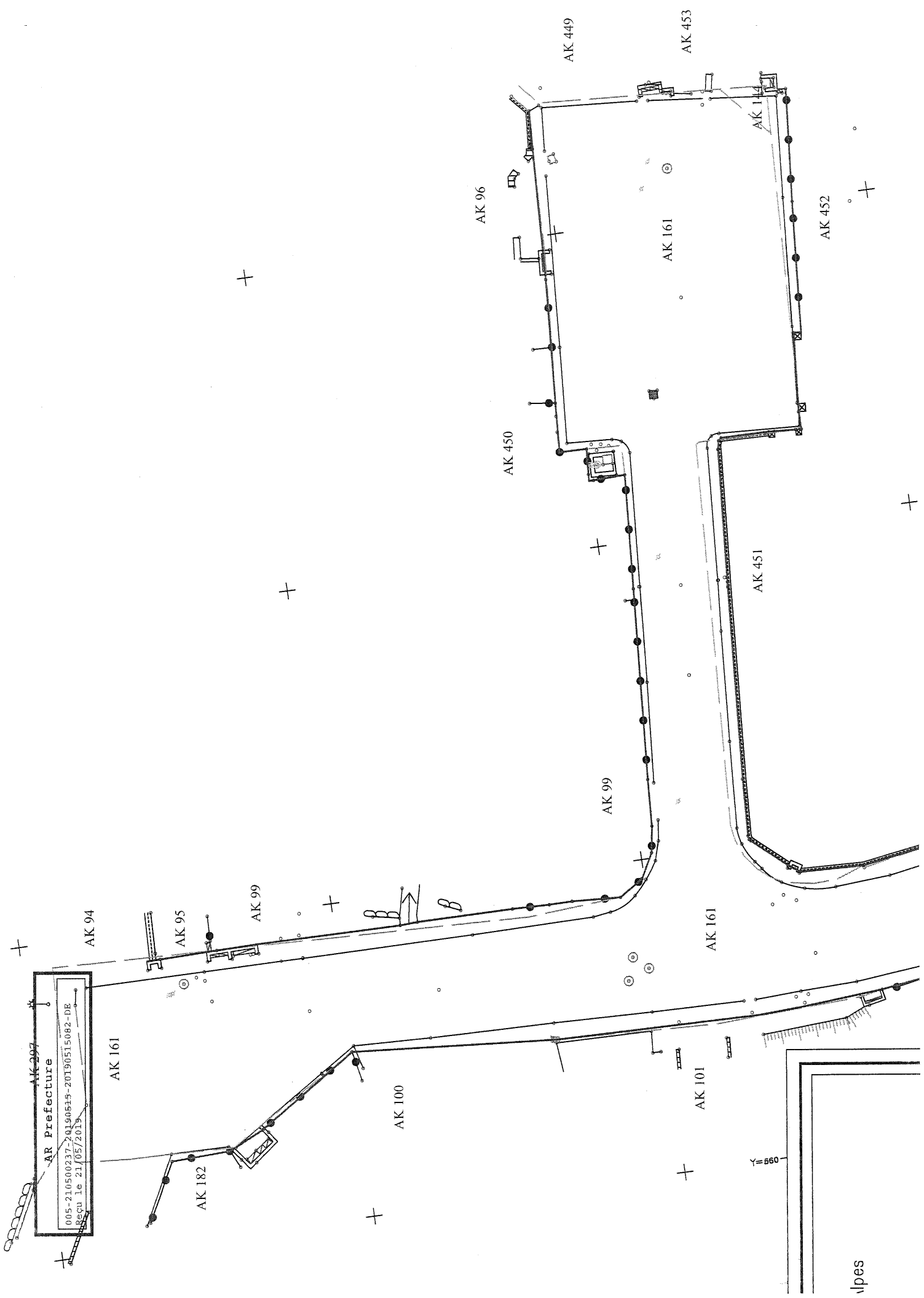
AR Prefecture
005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019



AR Prefecture

005-210500237-20190515-20190515082-DE
Reçu le 21/05/2019





AR Prefecture
 005-210500237-20190625-20190515082-DE
 Recu le 21/05/2019

Alpes

Y=660

Surface à prendre sur la parcelle AK 145
S=25m²

AK 96

AK 145

AK 449

AK 453

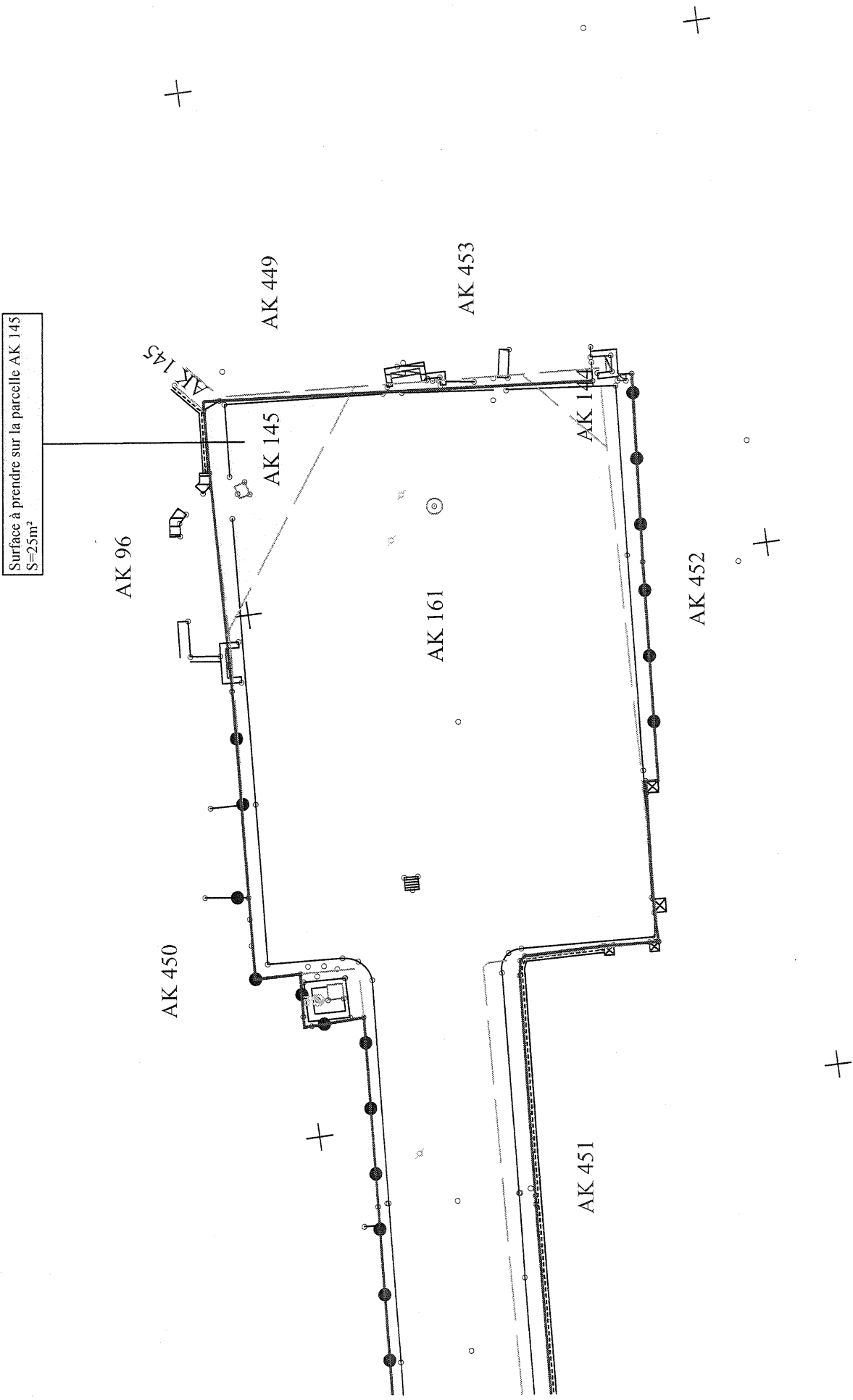
AK 145

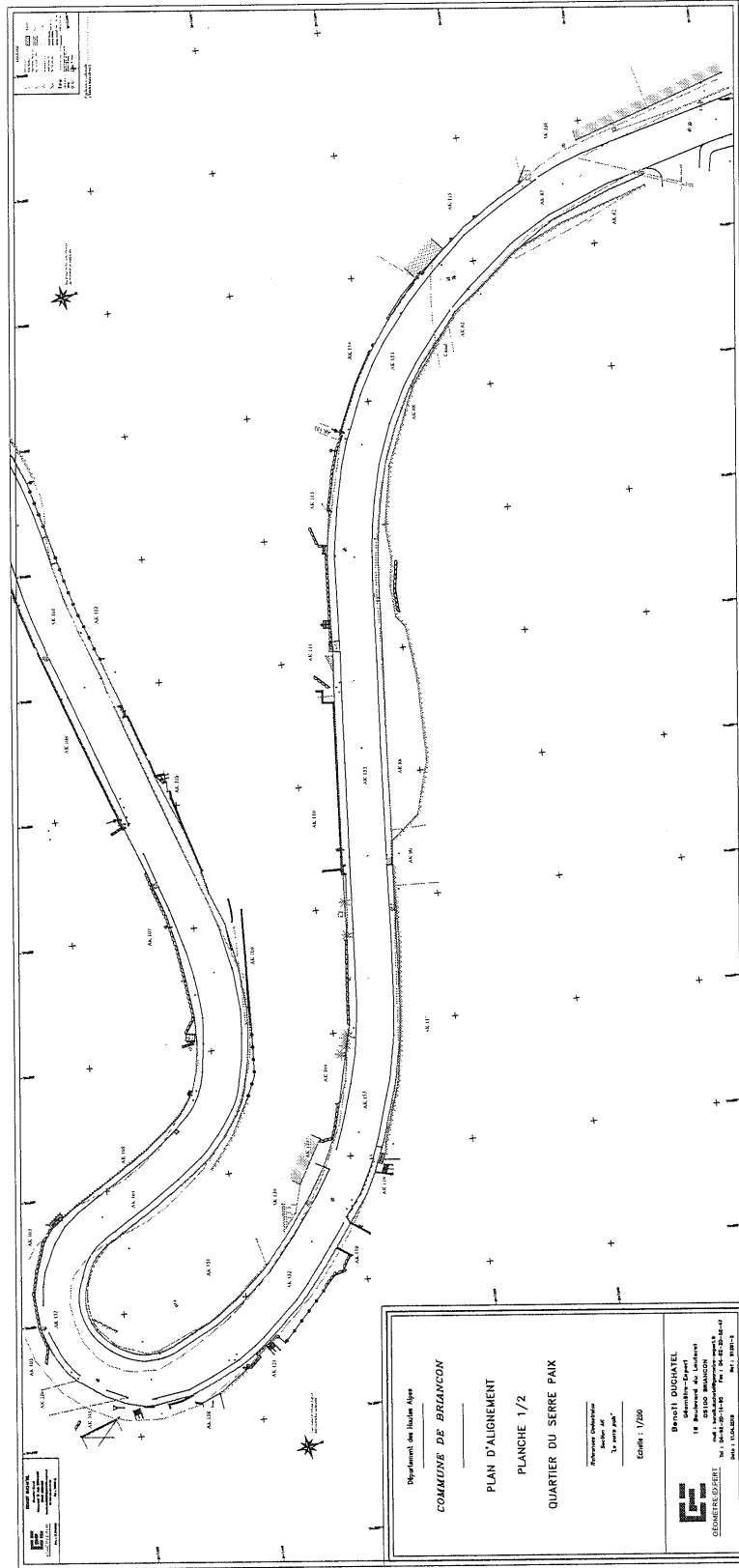
AK 451

AK 161

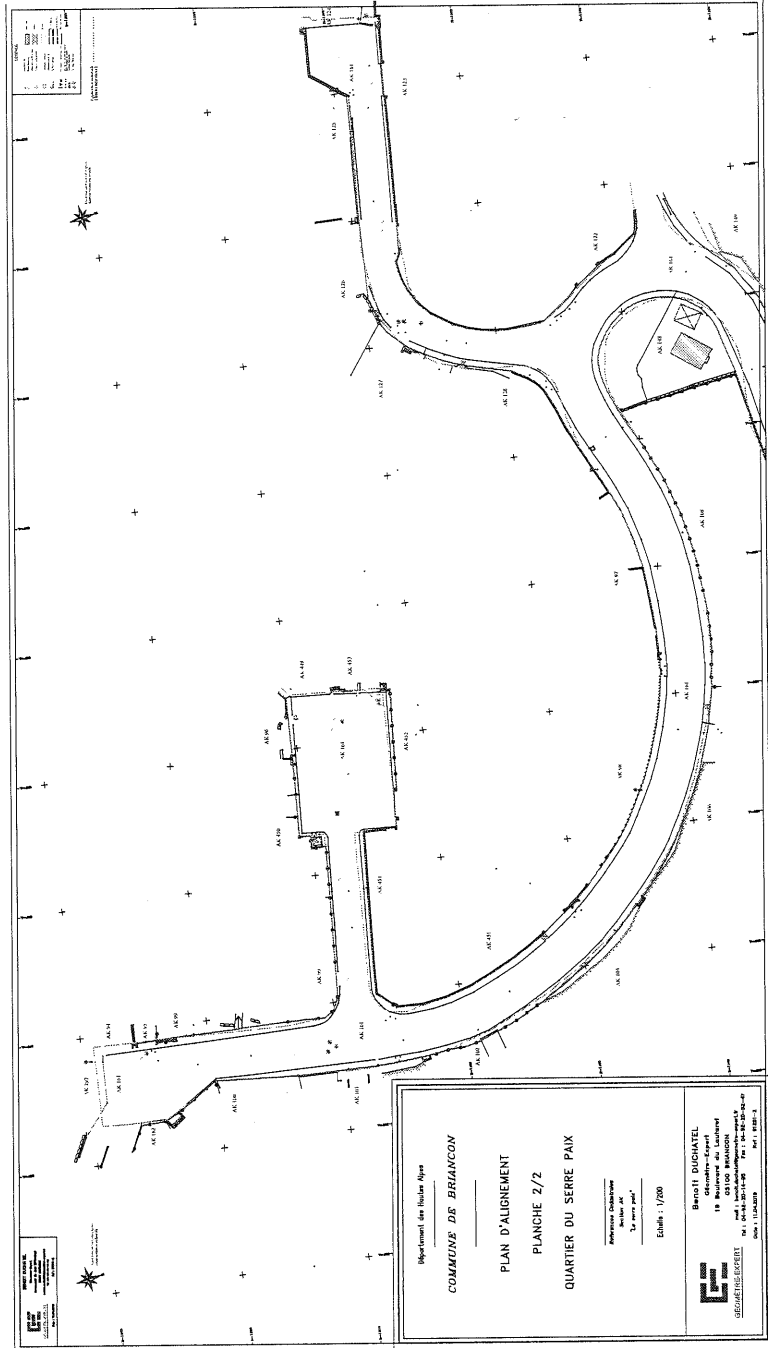
AK 452

AK 450





Département des Hautes Alpes COMMUNE DE BRANCANÇON	
PLAN D'ALIGNEMENT PLANCHE 1/2 QUARTIER DU SERRE PAIX	
Auteur: M. Duchatel Travaux réalisés par: M. Duchatel Echelle: 1/200	
Bureau Duchatel 05100 BRANCANÇON 05 48 88 11 00 05 48 88 11 01 05 48 88 11 02 05 48 88 11 03 05 48 88 11 04 05 48 88 11 05 05 48 88 11 06 05 48 88 11 07 05 48 88 11 08 05 48 88 11 09 05 48 88 11 10 05 48 88 11 11 05 48 88 11 12 05 48 88 11 13 05 48 88 11 14 05 48 88 11 15 05 48 88 11 16 05 48 88 11 17 05 48 88 11 18 05 48 88 11 19 05 48 88 11 20 05 48 88 11 21 05 48 88 11 22 05 48 88 11 23 05 48 88 11 24 05 48 88 11 25 05 48 88 11 26 05 48 88 11 27 05 48 88 11 28 05 48 88 11 29 05 48 88 11 30 05 48 88 11 31 05 48 88 11 32 05 48 88 11 33 05 48 88 11 34 05 48 88 11 35 05 48 88 11 36 05 48 88 11 37 05 48 88 11 38 05 48 88 11 39 05 48 88 11 40 05 48 88 11 41 05 48 88 11 42 05 48 88 11 43 05 48 88 11 44 05 48 88 11 45 05 48 88 11 46 05 48 88 11 47 05 48 88 11 48 05 48 88 11 49 05 48 88 11 50 05 48 88 11 51 05 48 88 11 52 05 48 88 11 53 05 48 88 11 54 05 48 88 11 55 05 48 88 11 56 05 48 88 11 57 05 48 88 11 58 05 48 88 11 59 05 48 88 12 00	



Département des Hautes Alpes
COMMUNE DE BRANCON
PLAN D'ALIGNEMENT
PLANCHE 2/2
QUARTIER DU SERRE PAIX
 Projet d'alignement
 "Le Serre Paix"
 Echelle : 1/200
 Benoît DUCHATEL
 Architecte
 18 avenue de la gare
 04100 BRANCON
 04 92 81 11 98 Fax : 04 92 81 11 99
 Date : 12/04/2008 Plan : 1000-2-1

